



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

PP 05 21/01/2015

Pour la CFE-CGC : la loi Macron doit s'adapter aux besoins de l'économie et du pouvoir d'achat.

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

L'examen du projet de loi « croissance et activité » par la commission spéciale vient de se terminer.

Cette loi, proposée par Emmanuel Macron, loi fourre tout comme elle est parfois nommée, traite des professions réglementées, du travail du dimanche, des liaisons par autocars, des conseils des prud'hommes, de l'épargne salariale et des plans sociaux.

Peut-être cela s'inscrit dans une philosophie cohérente mais comme les organisations syndicales n'ont pas été consultées sur ce texte, la finalité nous a certainement échappé !

1800 amendements ont été proposés et près de 450 ont été retenus. La CFE-CGC, par ses propositions constructives, a contribué à tenter d'améliorer les propositions initiales.

Malheureusement, en restant sur des postures, sur le travail du dimanche ou sur un forfait social allégé pour l'investissement de l'épargne salariale à moyen long terme en faveur de l'économie réelle, l'initiateur de cette loi prend le risque de valider la critique majeure adressée à sa proposition :

Une loi uniquement destinée à « rassurer » Bruxelles et notre voisin sur notre capacité à réformer !

La France a besoin de réformes, c'est certain, mais ces réformes doivent, avant tout, rendre du pouvoir d'achat et donner de meilleures conditions de vie et de travail à nos concitoyens. La CFE-CGC demande une loi véritablement utile à l'économie réelle et au pouvoir d'achat.

Nous avons l'espoir que les députés et sénateurs, lors du débat parlementaire, sauront l'améliorer pour la rendre efficace et répondre ainsi aux seuls objectifs qui comptent.

Alain GIFFARD
Secrétaire national

Pierre Jan

Presse et institutions
☎ : 01 55 30 12 92
06 32 05 69 02
pierre.jan@cfecgc.fr

Dossier suivi par : Alain GIFFARD
Secrétaire national en charge de l'économie et l'industrie
☎ : 06 80 23 50 72 - ✉ : alain.giffard@cfecgc.fr

